

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 03 juillet 2014

Délibération n° 73-2014

Le conseil d'administration approuve, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2015, la mise en place dans le cadre du chapeau « engagement sociétal » des unités d'enseignement complémentaires suivantes :

- Valorisation d'un mandat électif
- Accompagnement à la scolarité
- Échanges interculturels
- Engagement associatif 1 et 2
- Accompagnement du handicap

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 20

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	3

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : proposition de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 11 juillet 2014

Document mis en ligne le : 11 juillet 2014